

Conférence interministérielle Santé publique

21 avril 2022

Rapport

Présents

Membres

○ Ministre Christie Morreale, (présidente de la CIM) + Yolande Husden, Cheffe cabinet adjointe	Gouvernement wallon
○ Ministre Wouter Beke + Katrien Van Kets, Cheffe de Cabinet	Gouvernement flamand
○ Ministre Frank Vandenbroucke + Ri De Ridder, Conseiller + Jan Bertels, Chef de cabinet	Gouvernement fédéral
○ Ministre Antonios Antoniadis	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Ministre Bénédicte Linard + Deborah Cuignet, Conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Ministre Valérie Glatigny + Baudouin Byls, Conseiller + Nathalie Irebe, Conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Ministre Alain Maron + Miguel Lardennois, Conseiller	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
○ Kurt Doms, Conseiller ○ Vincent Hubert, Conseiller	Secrétariat de la Conférence interministérielle Santé publique

Invités

○ Karine Moykens, Secrétaire générale	Présidente du comité Interfédéral Testing et Tracing
○ Frank Robben , Administrateur général	e-Health
○ Pedro Facon Commissaire Corona du gouvernement ○ Carol Schirvel, Commissaire adjointe Corona du gouvernement. ○ Dirk Ramaekers, Président de la Taskforce Vaccination ○ Sabine Stordeur, Vice-Présidente de la Taskforce Vaccination ○	Commissariat Corona du Gouvernement
○ Yves Van Laethem	CSS
○ Erika Vlieghe	GEMS
○ Tinne Leernout	Sciensano

1. Politique en matière de COVID-19

1.1. Situation épidémiologique en matière de COVID-19

CONCLUSIONS ET DECISIONS

1. Les membres de la CIM prennent acte de la situation ; si la situation se stabilise, le virus continue cependant à circuler de manière importante et la pression sur les hôpitaux demeure réelle.

1.2. Avis GEMS “Swot analysis of the actual defense lines and overall pandemic preparedness”: présentation et Q&A

CONCLUSION ET DECISIONS

2. Quelques interrogations ayant été posées par les membres sur ce qui se fait, à l'étranger, - en termes d'organisation/financement de recherche de contacts, de règles de transfert de patients du domicile à l'hôpital (en regard du nombre de lits de soins intensifs) -, décision est prise de solliciter Dirk Ramaekers afin d'affiner l'analyse SWOT et que des réponses puissent être données aux questions posées par le Dr Vlieghe. Ceci sera fera en collaboration avec les entités fédérées ; l'intention est que l'OCC puisse prendre connaissance des résultats de cet affinement.
3. Outre l'évaluation du l'aspect « tracing », l'aspect de recherche de contacts doit aussi être évalué ; comment l'organiser en termes de coût/efficacité optimal ? En cette matière, il peut être fait appel à l'expertise de UZO (?) ;
4. La politique d'admission dans les unités de soins intensifs, outre l'aspect éthique (différence d'approche entre pays) est également influencée par la culture du pays et l'organisation des soins dans son ensemble ; l'on demande à Pedro Facon, la Dr Vlieghe, Dirk Ramaekers, de mener (avec le concours d'organes extérieurs – Sciensano/KCE.) une recherche sur ce qui de fait au niveau international.

1.3. Avis scientifique sur la stratégie de gestion et la préparation des politiques à la suite de la crise sanitaire du COVID-19

CONCLUSIONS ET DECISIONS

- 5. Les membres de la CIM approuvent le dossier.**

1.4. Vaccination

1.4.1. Etat d'avancement de la mise en œuvre de la décision de la campagne sur la libération des vaccins Novavax

CONCLUSIONS ET DECISIONS

- 6. Les membres de la CIM approuvent la donation/libération des 450.000 doses de Novavax ;**
- 7. Il est nécessaire qu'une expression publique vers les pays avec faible taux de couverture vaccinale soit faite afin qu'ils acceptent les donations proposées ; une communication, émanant de la Commission européenne, est en préparation à cet égard.**

1.4.2. Avis NITAG et Taskforce Vaccination concernant la deuxième vaccination de rappel COVID-19

CONCLUSIONS ET DECISIONS

- 8. Les recommandations de l'avis, telles que formulées, est intraduisible dans un message de nature politique ;**
- 9. L'objectif de la Région wallonne étant de faire réussir la campagne du 2ième booster, elle ne peut se départir de l'avis du CSS qui ne préconise pas la deuxième vaccination actuellement ;**
- 10. Le recours au médecin traitant, outre la charge supplémentaire que cela risque de peser sur ces derniers, ne paraît pas être opportun, d'autant qu'ils ne disposent d'aucune guideline leur permettant de se positionner ;**
- 11. Décision est prise de reporter la décision de quelques jours.**

1.5. Testing, tracing & quarantaine

1.5.1. Indicateurs et réalisations au sein de l'IFC testing & tracing : présentation et Q&A

CONCLUSIONS ET DECISIONS

12. Les finalités de l'Apps ont été correctement identifiées ; l'apps étant uniquement utilisée dans le cadre de la Covid 19, c'est bien la CIM qui est l'organe compétent en la matière.

1.5.2. Utilisation de la Plateforme fédérale pour tests COVID-19 depuis le 1.4.2022

CONCLUSIONS ET DECISIONS

13. Ce dossier a été approuvé par la préparatoire. Pas de commentaires.

2. Divers

Pas de divers.

3. Communication

Un projet de communication, déjà transmis aux membres, sera adapté dans les meilleurs délais pour approbation.

4. Prochaine réunion : à déterminer